

## PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
LE 7 MAI 2018

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 7 mai 2018 à 19h00 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville. Sont présents les Conseillers(ère) Teddy Chiasson, Danielle Lamontagne, Sylvain Lavoie, Roger Heath, Fernando Sanchez et Anthony Laroche, formant quorum sous la présidence de la Mairesse Françoise Bouchard.

Sylvain Benoit, Directeur général et Secrétaire-trésorier est également présent.

### 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h00 par la Mairesse Françoise Bouchard.

### 2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des citoyens demeurant au 329, 335, 337 et 342 chemin Parker se plaignent de plusieurs désagréments dus aux opérations de la scierie et demande au conseil municipal d'agir. Selon eux, la scierie opérerait davantage qu'avant, les camions partiraient trop tôt le matin et le bruit serait exagéré. Ces citoyens d'inquiètent du reboisement suite à la modification de l'entrée de cour de la scierie.

Demande d'une citoyenne d'évaluer la possibilité de réglementer la vente itinérante.

Un citoyen demande des informations concernant les règlements sur les fermettes, les nuisances et les abris temporaires.

Un citoyen demande la possibilité de réduire les taxes de services d'aqueduc et d'égout pour un bâtiment qui n'est plus utilisé. Le conseil municipal refuse la demande.

### 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-05-07/72

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018

2018-05-07/73

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2018 ;

## PROCÈS VERBAUX

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Anthony Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2018.

### 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Roger Heath et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois d'avril et d'autoriser le secrétaire-trésorier à la déposer aux archives de la municipalité.

### 6.0 RAPPORTS

#### 6.1 **Comités externes :**

##### 1) MRC :

Rapport de la mairesse :

- Démarrage du renouvellement de la « Politique familiale ».
- Rencontre centre de tri.
- Journée portes ouvertes à la MRC de Coaticook.
- Zones inondables.
- AGA Ressourcerie (en surplus pour 2017).

##### 2) Incendies :

Rapport du Conseiller Anthony Laroche :

- Retour sur la rencontre du CA le 16 avril.
- 70% des visites préventives sont faites sur le territoire de la Régie.
- Les fausses alarmes sont un fléau (30% des alarmes sont fausses).

##### 3) Régie des déchets :

- Le Conseiller Fernando Sanchez fait un résumé sur la visite au centre de tri en présence de la mairesse et du conseiller Roger Heath.

##### 4) TCCC :

- CA jeudi le 10 mai.

##### 5) Comité famille :

- Rapport de la Conseillère Danielle Lamontagne concernant la rencontre de planification de la mise à jour de la « Politique familiale et des aînés ».
- Création d'un nouveau comité famille, 1<sup>re</sup> rencontre prévue le 18 juin.

#### 6.2 **Services internes :**

##### 1) Voirie, aqueduc, égout :

- Rapport du directeur général.

## **PROCÈS-VERBAUX**

### 2) Loisirs

- Rapport du Conseiller Teddy Chiasson :
- La journée de la pêche avance bien. Reçu la subvention de Tillotson au montant de 1,000 \$. En attente de la subvention du Gouvernement. L'équipement de pêche arrivera comme prévu pour l'événement avec les jeunes de l'école.
- La préparation du terrain au parc Nelson débute cette semaine en prévision de l'installation des modules de jeux qui se fera le 31 mai prochain.

### **6.3 Suivi des dossiers et rapport du directeur général :**

- 1) Rénovation cadastrale.
- 2) SAE : entrevues, inscriptions, subvention d'emploi Canada de 10 080\$ pour 4 emplois.
- 3) Travaux T1 et T2 : en attente du CA 32.
- 4) Suivi nouveau développement.
- 5) Formulaire d'usage de l'eau potable, vérification débitmètres.
- 6) Inventaire des frênes pour l'agrile du frêne.
- 7) Rencontre sécurité civile à prévoir.

### **6.4 Rapport de la mairesse :**

Aucun.

### **7.0 TRÉSORERIE :**

#### **7.1.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

2018-05-07/75

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité que les comptes à payer, présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité de crédit a été émis pour les dépenses encourues, soient payés. Chèques no. 7442 à 7491 inclusivement.

Les membres du conseil ont reçu le rapport des comptes à payer et le rapport des salaires versés pour un total de 105,431.97 \$.

### **7.2 ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

#### **7.2.1 ENTENTE AVEC LA VILLE DE COATICOOK CONCERNANT LA SURVEILLANCE DE LA PISCINE**

2018-05-07/76

**CONSIDÉRANT** le besoin en surveillance à la piscine municipale et l'offre de la Ville de Coaticook pour fournir à la municipalité un sauveteur compétant et de facturer le coût réel des dépenses de salaires;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité de signer l'entente avec la Ville de Coaticook concernant le partage des services de sauveteurs de piscine et de plage afin de pouvoir offrir à toute la population des plans d'eau rafraîchissants durant la période estivale et d'autoriser le directeur général à signer l'entente tel que proposé. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement comme stipulé sur l'entente.

## PROCÈS VERBAUX

### 7.2.2 TONTE DE PELOUSE AU PARC MUNICIPAL NELSON À STANHOPE

2018-05-07/77

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est maintenant propriétaire d'une partie de terrain dans le parc des loisirs de Stanhope et que des modules de jeux seront bientôt installés ;

**CONSIDÉRANT** qu'un membre du Comité des loisirs de Stanhope s'occupe déjà de la tonte de pelouse sur le terrain voisin de celui de la municipalité et que la municipalité se doit de s'occuper de la tonte de la pelouse sur sa partie ;

**IL EST PROPOSÉ** par la Conseillère Danielle Lamontagne et résolu à l'unanimité d'offrir la somme de 500 \$ au Comité des loisirs de Stanhope afin qu'il s'occupe de l'entretien de la pelouse du parc municipal pour 2018. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### 7.2.3 BUDGET FÊTE DE LA PÊCHE

2018-05-07/78

**CONSIDÉRANT** que la location d'une toilette chimique serait souhaitée pour la fin de semaine de la fête de la pêche;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité d'accepter de payer pour la location de la toilette à l'intérieur du budget de 1000\$ de la fête de la pêche. Budget ayant été accordé pour l'achat de poissons advenant que les subventions ne soient pas accordées. Le secrétaire-trésorier émet un certificat de disponibilité de crédit et est autorisé à procéder au paiement.

### 7.3 DÉPÔT AU CONSEIL

Le directeur général dépose le rapport financier 2017 aux membres du conseil. Le rapport est signé et approuvé par le directeur général, le maire et les conseillers. Une copie sera transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

### 8.0 RÉSOLUTIONS

#### 8.1 PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE VOIRIE DANS LE CADRE DE LA TECQ

2018-05-07/79

**Considérant** qu'un montant de 36 563\$ reste à programmer dans le cadre de la TECQ;

**Considérant que** les soumissions reçues pour les travaux de priorité 3 qui sont 97 572\$ moins cher que prévu dans la programmation de travaux initiale;

**Considérant que** suite à la réalisation des travaux prévus en priorité 3, un montant d'environ 134 135\$ serait disponible à programmer en priorité 4 (voirie locale);

## **PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Fernando Sanchez et résolu à l'unanimité :

**Que** suite à la réalisation des travaux prévus en priorité 3, le montant restant estimé à 134 135\$ soit programmé pour des travaux de voirie de priorité 4.

**Que** les travaux de voirie en question ciblent le chemin Nadeau, c'est-à-dire le rechargement de gravier et la réfection des fossés de ce chemin jugé prioritaire par la municipalité.

**Que** la municipalité autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé.

### 8.2 DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

2018-05-07/80

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal désire cibler le chemin Chamberlain pour du rechargement de gravier sur une longueur de 1.5 km estimé à 80 000\$;

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité de faire une demande d'aide financière auprès du Député de Saint-François, M. Guy Hardy, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

### 9.0 AVIS DE MOTION

#### 9.1 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX SYSTÈMES D'ALARME

2018-05-07/81

Monsieur le Conseiller Anthony Laroche donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, sera soumis pour adoption, le règlement numéro 196-18 relatif aux systèmes d'alarme.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Dispense de lecture est également demandée étant donné que chaque membre du conseil a reçu copie du projet de règlement.

### 10.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT

10.1 Aucun.

### 11.0 AFFAIRES NOUVELLES

#### 11.1 DEMANDE D'AUTORISATION POUR ALIÉNATION D'UN LOT

2018-05-07/82

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande de la Ferme Michel Roy S.E.N.C pour une autorisation à la Commission de protection

# PROCÈS VERBAUX



du territoire agricole (CPTAQ) a été déposée en date du 9 avril 2018.

**CONSIDÉRANT QUE** de permettre à la Ferme Michel Roy S.E.N.C. de céder à la Ferme L.G. Bégin ENR S.E.N.C. une (1) parcelle de terrain totalisant une superficie de 2000 mètres carrés, permettrait à la Ferme L.G. Bégin ENR S.E.N.C. de rendre ses titres de propriété conformes à l'occupation réelle qu'elle fait de cette propriété.

**CONSIDÉRANT QUE** le fait d'autoriser cette vente de terrain entre la Ferme Michel Roy S.E.N.C. et la Ferme L.G. Bégin ENR S.E.N.C. n'aurait pas de conséquences préjudiciables sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles, ni sur l'homogénéité de la communauté agricole et des exploitations agricoles environnantes.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence et qu'elle ne modifierait pas les caractéristiques du milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet d'aliénation sujet à la demande est conforme aux règlements de la municipalité.

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Sylvain Lavoie et résolu à l'unanimité que la demande d'autorisation à la CPTAQ ne contrevient à aucun règlement et que la demande est approuvée.

## 12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

## 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Teddy Chiasson et résolu à l'unanimité de lever la présente session du conseil à 22h35.

---

Secrétaire-trésorier

---

Mairesse

Je, Françoise Bouchard, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.